ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats à durée déterminée

Question écrite n° 95766

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la taxation annoncée des CDD. Les annonces du Gouvernement concernant l'insertion des jeunes suscitent déjà, pour certaines, la polémique, et notamment la taxation des CDD. Plusieurs secteurs d'activité dont ceux du tourisme, des services réalisant plus de 90 % des embauches en France depuis plus de 10 ans, seraient les premiers à souffrir de cette taxation qui répond à des impératifs de saisonnalité. Les exigences de fluidité et de flexibilité ne trouvent en effet pas de réponse dans les versions de la loi travail. En conséquence, il s'interroge sur l'opportunité de vouloir créer une nouvelle taxe applicable aux CDD et il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre pour soutenir ces secteurs d'activité.

Données clés

Auteur : M. Philippe Armand Martin
Circonscription : Marne (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95766
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 mai 2016, page 3955
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)